

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 59 (1908)
Heft: 7-8

Artikel: La végétation de la forêt du Risoux
Autor: Aubert, Sam.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La végétation de la forêt du Risoux.

A plus d'une reprise, sans doute, il a été question dans cette Revue, de la forêt du Risoux, au point de vue forestier. Jamais peut-être, n'a-t-on parlé de sa végétation proprement dite. Aussi j'ai pensé que quelques lignes sur ce sujet intéresseraient probablement les forestiers, surtout les forestiers vaudois qui ont eu l'occasion de faire une course admirablement réussie dans le Risoux, le 27 juin dernier. Volontairement, je resterai dans les généralités qui seules ont leur place ici.

La grande forêt du Risoux couvre la partie supérieure du versant occidental de la vallée de Joux. Sa superficie est de 2277 ha et son altitude maximum 1420 m.

Bien que s'élevant en pente moyenne douce jusqu'à la ligne de faite, le sol du Risoux est fort irrégulier; dans la partie sud, spécialement, ce ne sont que petites *combes* orientées dans tous les sens, dépressions étendues ou restreintes, à végétation exubérante, petites parois de rochers, creux, lapiaz, pierres branlantes, etc.

La plante prédominante est le sapin rouge, l'épicéa — *Picea excelsa*, Link — appelé sapin tout court ou encore *fuve*, *fuvette*. C'est lui qui donne à la forêt sa physionomie propre, c'est lui qui partout joue le rôle de premier plan.

Le sapin du Risoux est élancé et atteint facilement 30 à 35 m de haut, davantage même. Son âge moyen est de 300 à 350 ans. Ses branches, qui souvent n'apparaissent qu'à 7 ou 8 m au-dessus du sol, restent toujours courtes, minces et plus ou moins inclinées vers la terre. Ce faible développement du branchage tient sans doute au défaut de lumière. En effet, partout le massif est serré, l'éclairage latéral minime et l'arbre ne peut se développer en largeur. Cette hypothèse est confirmée par le fait que les individus isolés croissant au centre ou sur les bords de quelques rares clairières ont les rameaux normalement développés.

L'inclinaison des branches vers la terre doit être causée par l'éclairage venant d'en haut. Les rameaux s'imbriquent les uns sous les autres pour que leurs extrémités reçoivent le plus de lumière possible. Cependant, la charge de neige énorme que le branchage est appelé à supporter pendant l'hiver doit aussi entrer

en ligne de compte. Durant plusieurs mois, en effet, les sapins restent couverts de neige, leurs branches s'abaissent verticalement et se collent pour ainsi dire aux troncs.

Chaque arbre ressemble alors à un immense et étroit cylindre blanc. Le phénomène se reproduisant chaque hiver et les branches demeurant toujours courtes et minces, rien d'étonnant à ce qu'elles conservent dans une certaine mesure la courbure que leur a imprimée la neige et qu'elles se trouvent dans l'impossibilité de se redresser complètement.

La régénération de l'épicéa au Risoux a lieu essentiellement par semis sur les souches, les vieux troncs pourris tombés de vétusté ou abandonnés après l'abattis. Le jeune semis enfonce ses racines dans le bois vermoulu et le collet reste ainsi à quelques décimètres au-dessus du sol. Petit à petit la souche ayant servi de premier substratum se désagrège, l'espace compris entre les racines se dégage, si bien qu'au bout d'un certain nombre de décades, voire même de siècles, le sol apparaît supporté par ses grosses racines primaires, fonctionnant comme autant de piliers dont la solidité est à toute épreuve. L'espace libre compris entre les racines est souvent assez grand pour qu'un homme puisse y passer facilement.

L'accroissement du sapin au Risoux est très lent, surtout dans les premières décades. Aussi le bois, dépourvu de nœuds, se distingue-t-il par une finesse de veine extraordinaire qui le fait rechercher pour les travaux de boissellerie et de fine menuiserie.

Au point de vue de ses propriétés, le bois du Risoux comprend trois variétés. Dans la première, les fibres sont droites et parallèles à l'axe de la tige; dans la seconde elles décrivent une spirale à gauche — sinistrogyres — (tiges *senota* des forestiers et marchands de bois). Dans la troisième enfin, elles tournent à droite — dextrogyres — (tiges *deître*). Les plantes *senota* sont les moins répandues; leur bois *fend* très facilement mais se tord (loc. se *voile*) non moins facilement; on l'emploie dans la boissellerie. Les tiges *deître* ne fendent pas, mais en revanche leur bois débité en planches ou en feuilles ne se tord pas. Il est utilisé en menuiserie. Les tiges de la première variété jouissent des propriétés des variétés deux et trois, bien qu'à un degré moindre.

On distingue au Risoux, comme du reste dans les forêts de la contrée, plusieurs variétés d'épicéas reconnaissables à la forme des

écailles des cônes. La plus intéressante, quoique la plus rare, est la variété finnoise (v. *fennica* Regel), remarquable par ses cônes aux écailles arrondies et se rapprochant beaucoup du sapin de Sibérie (*Picea excelsa* var. *obovata* Ledebour).

Le sapin blanc — *Abies pectinata* D. C. — sapelet, vuarne, est disséminé et par conséquent beaucoup moins répandu que son congénère. Il atteint toutefois des dimensions fort respectables qui ne le cèdent en rien à celles du précédent.

Le hêtre — *Fagus sylvatica* L. — fayard, est excessivement fréquent sur les crêtes, dans les endroits à sol sec. Jamais il n'atteint la taille moyenne des sapins; partout où il apparaît c'est à l'état de sous-bois, formant volontiers des fourrés si compactes, si entremêlés que la marche au travers en est presque impossible. Si au printemps, on se place en quelque point culminant d'où l'on domine du regard le manteau forestier du versant occidental de la vallée, on distinguera dans la région inférieure le clair feuillage du hêtre, se détachant d'une façon très nette sur celui plus sombre et plus austère des sapins; à mesure que l'œil s'élèvera sur la pente, les taches claires deviendront plus rares, ce qui correspond à la diminution de taille chez les hêtres et enfin si le regard s'arrête sur la longue forêt du Risoux qui couronne la chaîne, aucune zone claire ne viendra rompre l'uniforme teinte des sapins.

Il est fréquent toutefois de rencontrer de gros hêtres dont le tronc atteint 35 à 45 cm de diamètre; mais ceux-là aussi restent courts et sont dépassés de beaucoup par les sapins. Très souvent ces vieux gros hêtres sont pourris et les troncs portent des champignons du genre *Polyporus* aux formes les plus pittoresques.

Arrivé à un degré déterminé de pourriture, le bois de hêtre est employé par les horlogers pour le nettoyage des pièces de montres. De là une vocation chère à certaines individualités affectionnant la vie libre et de plein air, celle de *chasseur de bois pourri*.

En fait d'espèces arborescentes, on observe encore au Risoux, à l'état plus ou moins disséminé: l'érable des montagnes (*Acer pseudoplatanus* L.), le sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia* L.), l'alizier (*S. Aria Crantz*), le saule à grandes feuilles (*Salix grandifolia* Ser.).

A l'état buissonnant apparaissent: le saule Marceau (*Salix caprea* L.), les chèvrefeuilles (*Lonicera xylosteum* L., *L. Nigra* L.), le sureau à grappes (*Sambucus racemosa* L.), la viorne (*Viburnum Lantana* L.), le groseiller des Alpes (*Ribes alpinum* L.), plus rarement le groseiller des roches (*R. petraeum* Wulf.); l'églantier des Alpes (*Rosa alpina* L.), le bois-gentil (*Daphne mezereum* L.), etc.

Partout où le sol est suffisamment frais, il est recouvert d'un vert tapis de mousses au-dessus duquel s'élèvent: l'airelle myrtille (*Vaccinium myrtillus* L.) et parfois sur les pierres, autour des troncs, l'airelle ponctuée — rougeole — (*V. Vitis idea* L.). Au Risoux, les airelles, faute de lumière, sont très peu fructifères.

Les espèces herbacées sont nombreuses; ce sont celles de la forêt de la région montagneuse. Je me contenterai de citer les plus importantes. C'est dans les creux et les dépressions, où le fond d'humus acquiert une certaine épaisseur que cette végétation herbacée est la plus luxuriante. Voici d'abord l'adenostyle (*A. albifrons* Reich.) aux grosses feuilles en parasol; les laitérons (*Mulgedium alpinum* Less.) aux tiges droites et serrées, hautes de 1,50 m, terminées par une ample grappe de fleurs du plus beau bleu; la prenanthe (*Prenanthes purpurea* L.). Enfin les fougères. Nulle part dans nos forêts, elles ne viennent si belles, si grandes qu'au Risoux, dans les creux, entre les pierres, là où elles trouvent l'humus, la fraîcheur et l'ombre. Des frondes de 1 m ne sont pas chose rare. Nous avons plusieurs espèces de fougères, entre autres: la fougère mâle (*Aspidium filix mas* Sw), la fougère femelle (*Athyrium filix femina* Roth). D'autres encore. Enfin le Blechne (*B. spicant* Wilh.), remarquables par la diversité de ses feuilles stériles et de ses feuilles fertiles. Il croît en abondance au Creux, localité que les forestiers vaudois ont visitée et admirée comme elle le mérite. On y rencontre aussi une curieuse liliacée, le Streptope (*S. amplexifolius* D. C.), à tiges abondamment ramifiées, hautes de 1 m et plus et portant de grosses feuilles ovales à nervures palmées. Mais la plus jolie plante du Risoux est sans contredit la plus petite; la listère cordée (*Listera cordata* R. Br.), une délicate orchidée toute frêle et mignonne qui pousse sur la mousse fraîche dans les fourrés les plus épais et échappe aux regards distraits. Elle est cependant facilement reconnaissable:

tige haute de 10 cm, très grêle, terminée par une grappe, lâche de 6 à 12 fleurs peu apparentes d'un vert brunâtre et portant deux feuilles opposées, faiblement échancrée en cœur à la base.

Il y a d'autres orchidées des terrains humifères que l'on pourrait espérer rencontrer au Risoux, ainsi l'Epipogon. Il n'en est cependant rien. Le sous-sol est en général trop poreux, trop perméable pour que la couche d'humus se développe suffisamment.

Par les lignes précédentes je n'ai évidemment pu donner qu'une pâle, très pâle description de la végétation du Risoux; si toutefois j'ai pu intéresser quelque peu le lecteur, je me déclare parfaitement satisfait.

Le Solliat (Vallée de Joux), le 17 juillet 1908.

Sam. Aubert.



Affaires de la Société.

Réunion de la Société suisse des Forestiers à Sarnen.

Un charme tout particulier repose sur ce joli pays d'Obwalden, qui dès les premiers jours de l'existence de notre libre Suisse a su produire la belle figure d'un Nicolas de Flue et un héros, Arnold de Melchthal, et combien d'ardents patriotes depuis lors! Rien d'étonnant donc que les forestiers suisses se soient trouvés nombreux au rendez-vous, — la liste officielle en annonçait 151 — et il va sans dire que chacun s'est félicité d'avoir cédé à l'attrait charmeur qu'exerce sur nous l'hospitalité bien connue des habitants de la Suisse primitive.

La séance administrative a été ouverte le lundi 6 juillet à 7 heures précises par le discours traditionnel, prononcé par M. le Landamman *Wirz*, président du Comité local, dans la belle salle de théâtre du Gymnase. Dirigée avec brio par un président qui connaît son métier, l'assemblée a su liquider bien plus rapidement que de coutume les affaires administratives. Même l'incident imprévu de la démission des deux membres les plus en vue du comité, M. le professeur Engler, président, et M. le Dr Fankhauser, n'a pas déconcerté un instant celui qui dirigeait les destins de cette assemblée et le renouvellement du Comité a pu se faire sans conciliabule, ni séance des chefs de clans dans les coulisses: C'est du suffrage populaire que sont sortis les nouveaux membres, MM. Müller de Bienne et Etter de Steckborn, — excellents choix — tandis que M. Muret de Lausanne était proclamé président de la Société à la presque unanimité.